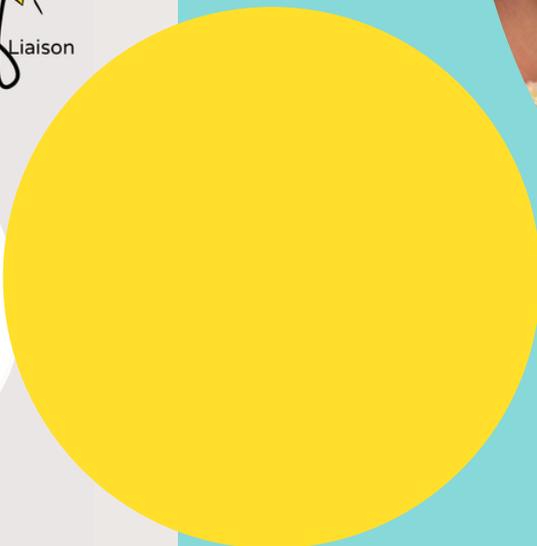
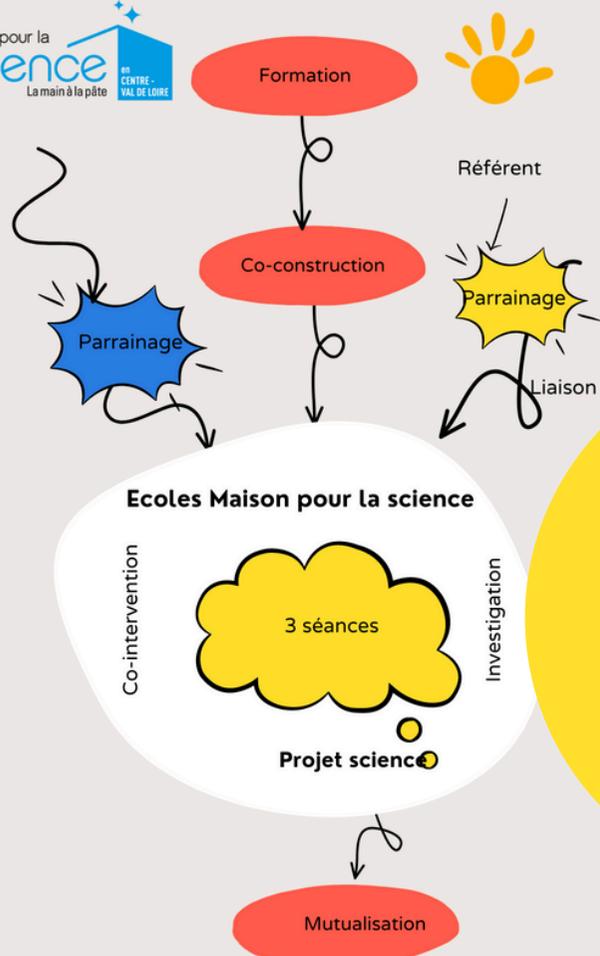


# Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire



72 Rue du Faubourg de Bourgogne,  
45000 Orléans  
cvl@maisons-pour-la-science.org  
02 38 49 48 88  
<https://centre-valde Loire.maisons-pour-la-science.org>

- **Écoles**
- **MPLS**
- en Centre-Val de Loire
- 

**Accompagner la liaison  
Ecoles-collège**

## Les écoles MPLS

La mise en place d'un réseau des « Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire » a pour intention d'accompagner la liaison école collège en prenant appui sur les établissements Collèges La main à la pâte, d'inscrire les projets Collèges Lamap dans la continuité du cycle 3, de valoriser et d'étendre le parrainage scientifique, de profiter de l'expertise atteinte par les référents des collèges Lamap.

**A partir de la rentrée 2024, ce dispositif est également ouvert aux établissements volontaires non labélisés « La main à la pâte ».**

**“Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines.”**

VICTOR HUGO

## Les objectifs

- Elargir le dispositif des collèges Lamap aux écoles de secteur
- Proposer aux classes des écoles un projet de sciences prenant appui sur l'investigation
- Réinvestir l'expertise acquise grâce à l'accompagnement de la MPLS des professeurs référents
- Créer un réseau Ecoles-Collèges ayant une culture commune de l'enseignement des sciences
- Mutualiser l'utilisation du matériel entre collèges et écoles
- Faciliter la continuité pédagogique entre écoles et collèges
- Faciliter les échanges de pratiques entre écoles et collèges

## Mise en oeuvre

Une classe d'une école du secteur géographique d'un collège La main à la pâte est accompagnée pour la réalisation d'un projet de sciences.

La marraine ou le parrain scientifique de l'école sera, dans un premier temps, le professeur référent du collège Lamap du secteur de l'école.

Son expertise acquise grâce au réseau des collèges Lamap ; à l'accompagnement de la MPLS et de la fondation lui permet de posséder toutes les compétences nécessaires à ce parrainage.

Le parrainage est limité à une thématique et sera mis en place sur une période.

Le nombre d'interventions en co-animation avec le professeur des écoles est limité à 3 séances de deux heures.

La Maison pour la science accompagnera la mise en oeuvre de ce dispositif en proposant un accompagnement pédagogique, en facilitant les temps de concertation entre professeurs des collèges et professeurs des écoles, en prêtant éventuellement du matériel.

## Nos attentes

Faciliter les liaisons écoles- collège

Faciliter l'adaptation des élèves lors du passage en 6e

Faciliter les échanges de pratiques

Travailler en cohérence le cycle 3

Valoriser l'investissement des professeurs référents des collèges Lamap

Créer une culture commune de l'investigation et de la démarche scientifique

